



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

OBJET : ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026
Désignation des délégués suppléants

N°2026_080

Date d'affichage de la liste des délibérations : **10 juin 2026**

Date de transmission en Préfecture : **5 juin 2026**

Date de mise en ligne : **10 juin 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **26 mai 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Nadine CARRION**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Valérie GRILLON - Claude MARCOLET - Agnès BÉRAL - Lionel CATRAIN - Laurence BEUGRAS - Christophe REBOUL - Agnès SÉNÉCLAUZE - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Jean-Michel RIVIER - Christophe GALLAY - Laurent MACON - Anne JUSTIN - Nadine CARRION - Christelle RIVAT - Erwan LE SAUX - Marie DELAHAYE - Xavier FRANCO - Christiane CONSTANT - Didier DUBOIS - Odile MIRGUET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Solange VENDITTELLI (à Laurence BEUGRAS) - Olivier CAPEL (à Claude MARCOLET) - Anne-Sixtine DE SAINT-GEORGE (à Marie DELAHAYE) - Franck COLLAS (à Lionel CATRAIN) - Cynthia CHABERT (à Bruno THUET) - Carole COGNARD (à Valérie GRILLON) - Omar KLAÏ (à Nadine CARRION) - Yeabsera RAVET (à Sébastien FRANÇOIS)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu la désignation par Madame Valérie GRILLON, conseillère départementale, d'un remplaçant en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 en la personne de Madame Martine RIBEYRE ;

Vu les 3 listes déposées par les Conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Brignais est le suivant :

- 33 conseillers municipaux, délégués de droit
- 9 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 29 bulletins pour Parlons Brignais, 2 bulletins pour Brignais Insoumise et 2 bulletins nuls, délibère pour

- DIRE que les 33 conseillers municipaux sont délégués de droit
- DÉSIGNER les 9 délégués suppléants appelés à voter, en cas d'indisponibilité des délégués titulaires, aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026 comme suit

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les suppléants
Parlons Brignais	1 - DECHESNE Marie 2 - GRILLON Pascal 3 - EYMARD Michèle 4 - ACHIARDY César 5 - FERRABUE Isabelle 6 - JACQUET Éric 7 - GALLAPONT Anne-Laure 8 - GILLET Jean-Philippe 9 - DIONISIO Jessica
Brignais Éco-Solidaire	0
Brignais Insoumise	0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Nadine CARRION

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉPARD

